ANNEXE I (article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION POUR FINS DE REMPLACEMENT, D'ADDITION ET DE MODIFICATION DE VÉHICULES MOTORISÉS ET LEURS ÉQUIPEMENTS D'UTILISATION D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à acquérir et modifier divers véhicules récréatifs, automobiles, camionnettes, fourgonnettes, camions légers et lourds, véhicules-outils, équipements de chantier et spécialisés, véhicules et accessoires spécialisés ainsi que des accessoires et équipements d'appoint requis pour leur utilisation. Ces véhicules et équipements motorisés de même que les différents systèmes sont requis pour combler des besoins relevant de la compétence d'agglomération.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 se détaille comme suit :

	Remplacement	Addition
1° véhicules et outillage spécialisés, dont la vie économique de moins de 8 ans est dépassée ou nécessitant des modifications, tels que véhicules récréatifs, automobiles, camionnettes et fourgonnettes utilitaires ainsi que divers accessoires et équipements véhiculaires :	15 000 \$	0\$
2° véhicules et outillages spécialisés, dont la vie économique de 8 à 14 ans inclusivement est dépassée ou nécessitant des modifications, tels que camionnettes, camions légers, fourgons et autres, tracteurs légers, outillage spécialisé tel que scie à pavage, déchiqueteur de branches et		
flèches lumineuses :	650 000 \$	0 \$

3° véhicules et outillage spécialisés, dont la vie économique de plus de 14 ans est dépassée ou nécessitant des modifications, tels que camions lourds, véhicules-outils et autres équipements motorisés spécialisés :

1 930 000 \$ 0 \$

Sous-total: 2 595 000 S 0 \$

TOTAL: 2 595 000 \$

Annexe préparée le 20 février 2012 par :

Jean-Claude Lebrun, Ingénieur Service de la gestion des équipements motorisés